

Motion adoptée par la CME de l'AP-HP du 4 février 2020 à l'unanimité des votants

La CME de l'AP-HP partage les préoccupations profondes des communautés hospitalières et de la population concernant la dégradation de la situation du service public hospitalier, largement due aux restrictions budgétaires subies au cours de la dernière décennie.

Elle soutient les praticiens qui ont pris la difficile décision de démissionner de leurs fonctions de chef de service et de structure dans le but d'attirer l'attention des pouvoirs publics sur la gravité de la situation de nos hôpitaux. Nous savons que le professionnalisme de nos collègues démissionnaires et de leurs équipes permettra d'assurer la qualité et la continuité des soins.

Nous avons la conviction que la gouvernance de l'hôpital doit évoluer. Les équipes soignantes doivent être pleinement associées aux décisions qui les concernent à tous les niveaux de l'institution dans un climat respectueux et constructif.

Mais cela ne suffira pas. Des moyens supplémentaires pour l'hôpital public sont indispensables car les mesures annoncées par le gouvernement le 20 novembre 2019 en réponse au fort mouvement de protestation des professionnels ne sont pas à la hauteur de la gravité ni de l'urgence de la situation. Nous souhaitons en outre des garanties quant à l'application de celles-ci.

Nous appelons dès maintenant le gouvernement à prendre acte que les rémunérations des professions paramédicales sont insuffisantes et à annoncer une feuille de route visant à les améliorer rapidement et significativement. Cette mesure est encore plus cruciale dans la région Ile-de-France où le coût de la vie et les difficultés de transport ont considérablement augmenté au cours des dernières années. Des mesures d'attractivité pour les médecins notamment en début de carrière doivent être rapidement envisagées. Ne pas le faire serait prendre le risque d'une accélération des départs des personnels paramédicaux et médicaux et par voie de conséquence celui d'une crise sanitaire majeure.

Le gouvernement doit répondre sans attendre à l'inquiétude de l'ensemble de la communauté hospitalière.